

Les premières actions de la nouvelle municipalité

Pour le nouveau maire, Daniel Tavel, et sa municipalité, pas question d'attendre le "troisième tour" des élections municipales (la décision du tribunal administratif suite au recours intenté). « Vivre dans la crainte de la décision aurait été une perte de temps pour tout le monde », assure le nouveau maire. « Si le tribunal décide d'annuler l'élection, on fera un scrutin, ça permettra aux choses de s'apaiser ».

Sans attendre la décision de la juridiction, le nouveau conseil a commencé à appliquer certaines promesses de campagne. Comme la diminution du budget de fonctionnement. « C'est une multitude de dépenses sur lesquelles il faut agir. Pour 2014, c'est délicat, car des choses de la mandature précédente sont en cours avec des factures à régler ». Ce qui n'a pas empêché de reconduire les subventions aux associations, ni de maintenir les taux des taxes locales. Tout en prenant une décision symbolique : se limiter à trois postes d'adjoints.

« La commune n'est pas très endettée (avec cinq emprunts en cours, dont deux prendront fin en 2015 et 2016). Nous avons une marge de manœuvre pour les années qui viennent pour de l'investissement »,

souligne le maire.

En marge d'un programme de travaux conséquent dès 2014 (lire ci-contre), en plus de ceux déjà planifiés (réalisation de la plage de dépôt sur le Nant Bruyant pour la sécurisation du village d'août à octobre, fin de l'enfouissement des réseaux et des enrobés au Rotex), il a été décidé de reconduire les cinq emplois jeunes estivaux (15 jours aux services techniques municipaux pour des 16-18 ans). Mais aussi d'instaurer une permanence hebdomadaire des élus en mairie, sans rendez-vous, tous les vendredis de 17 à 19 heures.



J.F.C. Le chantier de l'école va débiter dès cet été. À terme, maternelle et primaire pourraient être réunis.

La rénovation de l'école primaire, la sécurisation du cimetière et une aire urbaine de jeux engagées dès cette année

Les premiers conseils municipaux ont permis de lancer quelques projets de travaux.

À commencer par la rénovation partielle de l'école primaire, pour 230 000 € (avec 30 % de subvention du département). « Il faut refaire l'isolation, le plancher, le chauffage et procéder à une remise aux normes électrique, et refaire le toit partiellement en ardoises », souligne le maire, qui a expliqué les travaux

aux enseignants et parents d'élèves, tout évoquant le futur projet de rassemblement des deux écoles sur un seul site. « Pour arrêter de promener les enfants dans les transports ». Instaurée le 17 avril, une commission paritaire (enseignants, élus, parents) remettra ses préconisations au conseil municipal en octobre, avec notamment l'éventualité d'une cantine. « Nous avons déjà provisionné 500 000 € au bud-

get 2014 pour l'éventuelle extension du primaire ».

Toujours au cœur du village, le conseil examinera mardi le projet d'un stade urbain, qui serait implanté entre l'église et l'école, à proximité des 80 logements Opac, mais pas directement sous les fenêtres. « La somme est déjà inscrite au budget. Ce stade serait opérationnel en septembre pour servir aux écoles et aux jeunes pour leurs loisirs ».

Enfin, d'une réunion

avec des habitants pour trouver une solution aux dégradations au cimetière (l'hypothèse de la vidéosurveillance est envisagée), il est ressorti la nécessité de revoir le revêtement des allées, notamment pour des questions d'accessibilité. « On devrait pouvoir en faire une partie avant la fin de l'année », La somme étant aussi provisionnée.

La commune ne manquera pas de chantiers dans les prochains mois...